



Quitter la fonction publique d'état

Par **Chamatalli**, le **14/12/2011** à **13:22**

Bonjour,

Je suis actuellement agent titulaire de la fonction publique d'État (Agent Éducation nationale).

Je voudrais quitter la fonction publique car je considère qu'elle ne me correspond pas. J'ai fait une demande de mise en disponibilité mais on m'a expliqué qu'elle pouvait m'être refusée.

Je suis prête à démissionner or, le délai de réponse de l'administration peut prendre 4 mois. Et la démission peut également m'être refusée...

Il se trouve que j'ai trouvé un emploi dans le secteur privé pour le 15 janvier et que je ne peux en aucun cas passer à côté de cette offre.

Que puis-je faire ? Quels sont mes recours ? Suis-je obligée d'en venir à l'abandon de poste ? Tout en sachant que je ne veux plus réintégrer la fonction publique, même si on m'accordait ma disponibilité.

Je vous remercie vivement pour votre réponse.

Bien cordialement.